

EN VACANCES

#ENVACANCES !

LE DÉPART EN VACANCES : UN ENJEU SOCIAL



Aujourd'hui, 1 Français sur 2 ne part pas en vacances. 1 enfant sur 3 non plus !

Cette situation est inacceptable. Il y a urgence à agir ! Les vacances ne sont pas un luxe : elles sont un droit au même titre que l'accès aux loisirs ou à la culture. Elles sont une nécessité tant individuelle que collective.

L'impact bénéfique des vacances n'est pourtant plus à démontrer : partir permet de sortir de son milieu d'origine et favorise le vivre-ensemble. Les vacances

améliorent la qualité de vie familiale, les relations parents-enfants ainsi que la santé ! Elles ont un impact positif sur le développement social et permettent de développer de nouveaux apprentissages. Elles participent également au développement des relations interpersonnelles et intergénérationnelles.

Pour toutes ces raisons, la JPA, l'UNAT et Solidarité Laïque se mobilisent et lancent la campagne #EnVacances!

NOS DÉCIDEURS POLITIQUES DOIVENT AUJOURD'HUI **PRENDRE CONSCIENCE DE CET ENJEU SOCIAL !**



CHIFFRES-CLÉS

LES VACANCES, UN ENJEU FAMILIAL

22 MILLIONS

DE FRANÇAIS NE PARTENT PAS EN VACANCES CHAQUE ANNÉE

+ DE 7 MILLIONS

D'ENTRE-EUX NE SONT PAS PARTIS DEPUIS PLUS DE 5 ANS (31%)

SOIT

1 FRANÇAIS SUR 3

36 % DE LA POPULATION ADULTES ET ENFANTS

7,5 %

DES FRANÇAIS ONT RENONCÉ À PARTIR
EN VACANCES DEPUIS PLUS DE 5 ANS.

NE PAS PARTIR EN VACANCES EST LA

2^e CAUSE

D'INSATISFACTION DES FRANÇAIS
SELON L'INSEE, APRÈS LE
SURENDETTEMENT.

LA DOUBLE PEINE POUR LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

1 PERSONNE HANDICAPÉE SUR 3

NE PART JAMAIS EN VACANCES, SE HEURTANT À DES PROBLÉMATIQUES DE DÉPLACEMENT ET D'ACCESSIBILITÉ

36 %

DES 15-24 ANS

62 %

DES PLUS DE 70 ANS

Cette population demeure fortement touchée par la précarité économique, et les dispositifs de prise en charge financière des vacances et des loisirs ne sont pas suffisants.

Les jeunes et les séniors en situation de handicap sont les plus touchés par cette problématique : 36 % des 15-24 ans n'ont pas accès aux vacances ainsi que 62 % des plus de 70 ans.

LES JEUNES EXCLUS DU DÉPART

**2 X MOINS
DE CHANCE
POUR 1 ENFANT
D'OUVRIER**

DE PARTIR EN VACANCES QU'UN ENFANT DE CADRE.

200 000

c'est le nombre d'enfants et de jeunes qui ne partent plus en vacances collectives depuis 2007, soit une baisse de 20 % en 10 ans.

50 %

DES ENFANTS DES FAMILLES
LES PLUS MODESTES NE
PARTENT PAS EN VACANCES.

DES BÉNÉFICES MESURABLES



Depuis trop longtemps les problèmes sociaux minent notre pays : exclusion sociale et économique, décrochage scolaire, isolement des populations les plus précaires pour n'en citer que quelques-uns. Or, il existe des solutions ! Le droit aux vacances en est une !

POUR L'INDIVIDU

Les vacances constituent un temps de répit, une coupure dans le quotidien et un moyen essentiel pour se ressourcer, prendre du recul, favorisant ainsi l'épanouissement et le bien-être des individus.

Les vacances constituent également un outil de prévention plus efficace que bien des approches de nature curative. En permettant à une personne de découvrir de nouvelles pratiques et en rompant avec le quotidien, les vacances ouvrent « l'horizon des possibles » et sortent la personne de son milieu d'origine quotidien. Elles deviennent ainsi un élément déterminant du bonheur.

POUR LES FAMILLES

Le rôle positif des vacances dans le soutien à la parentalité est reconnu. Chaque famille y trouve un moment de détente durant lequel la communication intra-familiale devient possible. Des relations nouvelles et apaisées peuvent alors s'y développer.

POUR LA SOCIÉTÉ

Les vacances, et plus largement les loisirs, sont des temps collectifs qui favorisent les rencontres. Elles sont des vecteurs de valeurs positives. Elles sont considérées comme des lieux d'apprentissage, au même titre que l'école. Elles renforcent ainsi la cohésion sociale et contribuent à l'inclusion des minorités. A ce titre, elles sont reconnues dans la Déclaration universelle des droits de l'Homme et dans la Convention internationale des droits de l'Enfant, tout comme la santé et l'éducation.

POUR LA SANTÉ

Selon l'Organisation Mondiale de la Santé, la santé est un « état de complet bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité ». Force est de constater que les vacances jouent un rôle crucial dans l'équilibre et l'hygiène de vie. Prendre des vacances constitue ainsi un véritable enjeu de santé publique.

POUR LES TERRITOIRES

Toutes les études convergent : le tourisme représente plus de 7 points de notre Produit Intérieur Brut (PIB). Les vacances, et plus largement le secteur du tourisme, sont donc à l'origine de retombées économiques importantes.

Et n'oublions pas qu'au-delà des 80 millions de touristes qui visitent la France chaque année, deux tiers de la consommation touristique intérieure sont réalisés par les résidents Français.

Favoriser les vacances et plus particulièrement le tourisme social, c'est favoriser une économie non délocalisable et qui permet le développement de chaque territoire, de leur patrimoine et de leur culture ! De par sa nature non marchande, le tourisme de l'économie sociale défend l'attractivité de toutes les régions et génère une part importante des emplois locaux.



ET POURTANT...



Et pourtant, le nombre de personnes ne partant pas en vacances reste très élevé. Pourquoi ?

des vacances qui semblent, dès lors, inaccessibles au plus grand nombre. Pourtant cette image ne correspond pas à la diversité des pratiques de tourisme sur tous les territoires français.

Le frein financier est un élément important qui empêche les personnes de partir en vacances. Toutefois, il ne peut à lui seul expliquer les raisons du non-départ. Il existe aussi des freins culturels et sociaux tout aussi importants. On constate notamment la perte d'une culture des vacances chez les populations les plus précaires, une culture qui s'était construite dès 1936 par l'apprentissage précoce de l'autonomie, des règles de vie et de nouveaux savoirs au sein des colonies de vacances et classes de découvertes. Les médias et la publicité véhiculent une image souvent standardisée et idéalisée

La crise économique a également conduit à une précarisation croissante des ménages les plus modestes. Ainsi, pour les ménages qui touchent de bas salaires, les vacances sont un luxe qu'ils ne peuvent pas s'offrir. En parallèle, de nombreux comités d'entreprise se sont détournés de l'aide au départ en vacances. Ainsi, les ménages les plus précaires, suivis par une partie des classes moyennes, n'ont plus confiance en l'avenir. Or, préparer un départ et partir sont des actes qui traduisent une réelle capacité à se projeter dans le futur.

PRIORITÉ À LA JEUNESSE !

La jeunesse est le public le plus exclu des vacances : nous devons donc y accorder une attention toute particulière. Ce constat s'est aggravé ces dernières années : Selon la Direction de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de la Vie Associative (DJEPVA), environ 200 000 enfants et jeunes ne bénéficient plus de départs en colonies de vacances ou en camps scouts depuis une dizaine d'années. En 2016, les colonies de vacances n'ont accueilli que 900 000 enfants, contre plus d'un million en 2007, 2 millions au début des années 1980 et 4 millions dans les années 1960, période de leur apogée. Alors même que 33 % des adultes qui ne partent pas en vacances parce qu'ils ne sont jamais partis lorsqu'ils étaient enfants, il est crucial d'agir en direction des jeunes. Les enjeux sont essentiels : le temps des vacances permet d'acquérir de nouvelles compétences, de développer un sentiment d'appartenance à une société, de les sensibiliser à d'autres cultures ou encore de favoriser le vivre-ensemble. Dernier point essentiel : des expériences démontrent que la réussite et le bien-être scolaire sont liés à l'accès aux vacances, aux loisirs et aux activités socioculturelles et sportives !

LES VACANCES : L'AFFAIRE DE TOUS !



C'est pourquoi, aujourd'hui, nous demandons aux décideurs et aux acteurs publics un engagement et des transformations profondes de nos politiques. **Le droit aux vacances doit être pleinement intégré aux politiques familiales, sociales et de jeunesse de l'Etat.**

La Jeunesse au Plein Air, L'UNAT et Solidarité Laïque proposent d'agir dans 3 directions :

LES FAMILLES :

- * Mettre en place un **compte épargne « loisirs-vacances »** afin d'augmenter le pouvoir d'achat des classes moyennes

pour leur permettre de partir.

- * Rendre **plus accessible l'information sur les dispositifs d'aides au départ en vacances** existants, notamment en direction des familles les plus modestes, grâce à un site regroupant tous les dispositifs.
- * Créer un **fonds national de sauvegarde du patrimoine du tourisme**, notamment en faveur de tous les territoires.

LES JEUNES :

- * Faire en sorte que **chaque jeune ait la chance**, dans le cadre de sa scolarité, **de partir en vacances au moins une fois avant ses 16 ans.**

- * Créer un **fonds national d'aide au départ** afin de financer le départ des 3 millions d'enfants totalement exclus du droit aux vacances.

LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP :

- * Mettre en place une **véritable politique publique d'accueil en inclusion des personnes en situation de handicap.**
- * Agir pour une meilleure **prise en charge financière** du départ en vacances des personnes en situation de handicap.

UN PEU D'HISTOIRE

Les organisations non lucratives du secteur ne s'occupe des vacances et plus largement, dans l'éducation populaire et agissent en complémentarité de l'école publique. Généralement laïques, ces organisations proposent des activités de scoutisme, des colonies de vacances pour les enfants et les jeunes, des séjours en inclusion ou adaptés pour les personnes en situation de handicap, des villages vacances, etc. Depuis la généralisation des congés payés en 1936, les vacances sont devenues un droit et leur démocratisation, une mission de service public.

De l'après-guerre aux années 80, l'Etat développe activement l'accès aux vacances, corrélé à une forte promotion du tourisme national, donnant à ce secteur une importance économique relative, représentant plus de 7% de notre Produit Intérieur Brut (PIB). Durant ces années, une politique du temps libre se développe et donne notamment naissance au chèque vacances en 1982.

En 2015, le Comité Interministériel Egalité-Citoyenneté, créé après les attentats, rappelle l'importance des loisirs et des vacances, notamment chez les enfants et les jeunes comme étant un moyen de construire et de partager les valeurs de la République.





UN DROIT RECONNU PAR DES TEXTES FONDAMENTAUX



Plusieurs textes majeurs justifient l'action en faveur du droit aux vacances :

- * La Déclaration universelle des droits de l'Homme, article 24
(Organisation des Nations Unies 1948)
- * La Convention internationale des droits de l'Enfant, article 23 et article 31
(Organisation des Nations Unies 1989)
- * La Déclaration de São Paulo « Le loisir dans une société globalisée »
(Organisation mondiale du loisir 1998)
- * Les principes des Nations Unies pour les personnes âgées
(Organisation des Nations Unies 1991)
- * La Charte internationale du loisir
(Organisation mondiale du loisir 2000)
- * Le loisir essentiel au développement des communautés
(Organisation mondiale du loisir 2008)

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

« L'expérience du vivre ensemble selon les jeunes fréquentant les accueils collectifs de mineurs », Bulletin de l'OVLEJ n°47 – Juin 2017.

« Etude sur les publics non-partants en vacances » – ANCV / BA – 09/06/09.

« L'approche du handicap par les limitations fonctionnelles et la restriction globale d'activité chez les adultes de 20 à 59 ans », France, portrait social - Édition 2009, Insee.

« Le départ en vacances des enfants et des adolescents aujourd'hui : progression des inégalités et resserrement autour de la famille », Ovléj-Etudes et recherches de la JPA 2011, bulletin n°41 - mars 2013

« L'impact déterminant du loisir sur l'état de la population » Avis du Conseil québécois du loisir à la Commission d'étude sur les services de santé et les services sociaux présidée par Monsieur Michel Clair.

« Le tourisme social et solidaire » Alternatives économiques Poche, Hors-série poche n°67 – Avril 2014.

Le 4 pages de la DGE – Etudes économiques – N°78 Octobre 2017.

Lutter contre la fracture touristique - Mission conduite à la demande de Madame Sylvia Pinel, Ministre de l'Artisanat, du Commerce et du Tourisme. Par Claudie Buisson, Elisabeth Roure, Contrôle général économique et financier Décembre 2012/Novembre 2013.

« Le départ en vacances des enfants et des adolescents aujourd'hui : progression des inégalités et resserrement autour de la famille » Monforte Isabelle, 2013a, Paris, OVLEJ, Bulletin.

Grande pauvreté et réussite scolaire. Le choix de la solidarité pour la réussite de tous. Jean-Paul Delahaye, Inspecteur Général de l'Education nationale, Groupe établissements et vie scolaire. Rapport à Madame la Ministre de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Mai 2015.

« 1985-2017 : Quand les classes favorisées ont fait sécession » Jérôme Fourquet - Fondation Jean Jaurès

« Pour un égal accès aux loisirs éducatifs, vecteur de vivre-ensemble ! » Contribution de la JPA au site Solutions d'associations, La Fonda.

« Les mesures sociales pour accroître le départ en vacances et l'accès au tourisme : une relance est-elle possible ? » Louis Jolin, Téoros, 22-3 | 2003, 10-15.

« L'ambition du tourisme social : un tourisme pour tous, durable et solidaire ! », Louis Jolin et Luce Proulx, Revue Interventions économiques, 2005.

« Elu(e)s en 2017 – Quel projet pour les centres de loisirs et les colonies de vacances ? – Des loisirs éducatifs pour un futur commun » JPA, 2017.

« Colos et centres de loisirs – Favorisons les mixités – 15 propositions aux élus » JPA, 2016.

Rapport d'information déposé en application de l'article 145 du Règlement par la commission des affaires culturelles et de l'éducation sur l'accessibilité des jeunes aux séjours collectifs et de loisirs, et présenté par M. Michel Ménard, Rapporteur.

« 80 ans après les congés payés. Le nouvel univers du (non) départ en vacances. » Revue Partances – Recherche et études sur l'accès au départ en vacances, n°2.

Circulaire DJEPVA/DIR n°2015-219 du 22 juin 2015 relative à la mise en œuvre des mesures jeunesse, éducation populaire et vie associative du comité interministériel à l'égalité et à la citoyenneté du 6 mars 2015.

Soutenez notre
campagne en faveur
du droit aux vacances !
droitvacances.fr

 ENVACANCES !

